



## BUDGET 2017 ET PTI 2017-2018-2019

Le budget pour 2017, adopté le 16 janvier dernier, prévoit des dépenses de 59 987 967 \$. Des revenus prévus de 59 087 967 \$, additionnés à l'utilisation de 900 000 \$ pris à même le surplus anticipé de 2016, permettent d'équilibrer le tout. Le budget de 2016 se chiffrait à 58 260 953 \$.

Les secteurs de l'administration générale, des transports, des loisirs et de la culture sont ceux où la hausse des dépenses est la plus marquée, principalement en lien avec la rémunération.

### RÉMUNÉRATION

Les dépenses liées à la rémunération augmentent dans tous les secteurs. Rappelons qu'en 2014 et 2015, plus d'une cinquantaine d'emplois ont été supprimés dans le cadre d'une restructuration majeure. Depuis, les besoins ont été réévalués, certaines descriptions de tâches ont été revues et quelques nouveaux postes ont été créés. Ainsi, en plus de l'indexation annuelle des échelles salariales inscrite dans les conventions collectives de travail et du gravisement d'échelons par certains employés, il faut considérer dans le total des dépenses liées à la rémunération près d'une dizaine de nouvelles embauches réparties dans tous les secteurs.

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Les dépenses de l'administration générale passent de 5 059 615\$ en 2016 à 6 185 887\$ en 2017, une hausse de 1 126 272\$. Cela s'explique en grande partie par la mise en place de mesures correctrices liées à la vérification que mène chez nous depuis plus d'un an le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) concernant les règlements, contrats, ententes et appels d'offres de la Ville au cours des dernières années. Il a été choisi de ne pas attendre les conclusions du rapport du MAMOT et les recommandations qui l'accompagneront pour mettre en œuvre de nouvelles façons de faire favorisant efficacité, efficience et transparence. La mise en place amorcée d'un système d'archivage, d'une structure de gestion de projets ou d'un programme de gestion prévisionnelle des emplois et compétences en sont des exemples. Évidemment, l'implantation de telles mesures correctrices entraîne ponctuellement des coûts additionnels. Ces dépenses non récurrentes sont majoritairement imputées à la fonction administration générale. C'est aussi cette dernière qui absorbe le coût des nombreux et onéreux avis juridiques liés à la vérification en cours et aux correctifs qui doivent être apportés.

### TRANSPORTS

Le budget affecté aux transports augmente de 942 794\$ pour passer de 3 744 975\$ à 4 687 769\$. Cette hausse est essentiellement due à des améliorations concernant le service de déneigement et est d'autant plus marquée que le conseil municipal a choisi d'assumer la totalité des coûts associés à l'entretien de plusieurs rues privées, une dépense de plus de 225 000\$.

### LOISIRS ET CULTURE

Les dépenses en loisirs et culture croissent de 497 226\$ pour totaliser 7 026 892\$. Au cours des prochains mois, des plans directeurs seront élaborés pour ces secteurs dans le but d'établir pour l'avenir une adéquation entre les besoins de la population et les moyens financiers de la Ville.

### VENTES DE TERRAINS

En 2016, les ventes de terrains du Parc industriel François-Leclerc ont atteint le montant record de 4,3 M\$ (3,9 M\$ notariés et 0,4 M\$ faisant l'objet d'une promesse d'achat). Ce résultat atteste de l'intérêt marqué des gens d'affaires pour Saint-Augustin-de-Desmaures, en même temps que de leur confiance dans les actions entreprises pour redresser les finances et la gestion.

Cela dit, la vente d'actifs ne devrait toutefois pas être entièrement dédiée à défrayer les dépenses courantes comme c'est le cas depuis des années. C'est pourquoi il est prévu de ramener progressivement la part des ventes de terrains consacrée au budget d'opération de 5 M\$/année (2015) à 1,5 M\$/année (2019). Ainsi, le fruit de toute vente supplémentaire d'actifs pourra être alloué à d'autres fins, notamment le remboursement direct de la dette.

Pour 2017, le montant tiré des ventes de terrains anticipées qui sera alloué au budget de fonctionnement est de 2,9 M\$.

### SERVICE DE LA DETTE

Pour 2017, le service de la dette se chiffre à 10 938 841\$, soit une baisse de 963 632\$ par rapport à 2016. Cette situation s'explique par la diminution des dépenses en immobilisations (dépenses de près de 1,5 M\$ pour 2016 au lieu des 6 M\$ prévus au Programme triennal d'immobilisations) et par une diminution des taux d'intérêt dont la Ville a pu bénéficier lors des refinancements de certains emprunts à long terme.

\*\*\*\*\*

Qu'il s'agisse de sécurité publique, d'hygiène du milieu, de santé et bien-être ou encore d'aménagement, d'urbanisme et de développement, une gestion serrée des dépenses et un redressement des pratiques s'imposaient et un sérieux coup de barre a été donné. L'année 2017 verra la consolidation des actions entreprises en ce sens, et ce, dans chacun des services. Des changements majeurs se concrétiseront, notamment au Service de la trésorerie où ont été entrepris une révision complète des pratiques de gestion et la mise en place d'un système financier performant. Le Service de la gestion du territoire poursuivra quant à lui l'élaboration du Plan d'urbanisme amorcée, en concordance avec le Schéma d'aménagement de la Ville de Québec qui devrait être adopté en 2018. Dans la foulée de la mise en place du nouveau site Internet de la Ville, le Service des communications est à développer de nouveaux outils technologiques, en plus de poursuivre les sondages réalisés en continu, fruit d'une nouvelle philosophie de gestion axée sur l'interaction personnalisée avec les citoyens. Le passage à la collecte des matières recyclables à toutes les semaines ou l'achat de livres numériques en plus grand nombre à la bibliothèque sont des exemples concrets d'actions découlant de l'analyse des résultats de ces sondages.

### TAUX DE TAXATION

Pour 2017, la Ville verra son taux de taxes foncières moyen augmenter de 0,7% pour le secteur résidentiel. Pour une résidence moyenne évaluée à 359 528 \$, cela implique une hausse de 26 \$. Quant aux secteurs commercial et industriel, leur taux de taxes foncières moyen augmentera de 2,1%.

En 2017, les taux de taxation par 100\$ d'évaluation sont les suivants selon les différentes catégories d'immeubles :

TAUX DE BASE (RÉSIDENTIEL)	0,9855
SIX LOGEMENTS ET PLUS	0,9855
TERRAIN VAGUE DESSERVI	1,9710
COMMERCIAL	3,6760
INDUSTRIEL	3,6686
IMMEUBLE AGRICOLE	0,9855

### VERSEMENTS ÉTALÉS

Trois versements sans intérêt sont proposés selon le calendrier suivant :

- Premier paiement : 20 mars 2017
- Deuxième paiement : 1<sup>er</sup> juin 2017
- Troisième paiement : 3 octobre 2017

### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI)

Le contexte budgétaire actuel fait en sorte que la Ville doit s'en tenir à un Programme triennal d'immobilisations très modeste, tout en assurant le maintien de la condition des infrastructures. Les investissements en immobilisations prévus pour 2017 sont de 6 M\$, incluant notamment l'injection de 2 M\$ pour



## BUDGET 2017 ET PTI 2017-2018-2019

la réfection des chaussées, soit le minimum requis afin de maintenir l'état actuel du réseau routier.

Par ailleurs, en ce qui a trait aux dépenses d'immobilisations, la situation précaire des finances de la Ville commande une vision à long terme qui va au-delà des exigences de la loi. Ainsi, dès l'an prochain, vous verrez apparaître la notion de plan quinquennal d'immobilisations (PQI) au lieu du classique plan triennal d'immobilisations (PTI). Une telle planification des dépenses en immobilisations sur une période de cinq ans permettra d'avoir une vision à plus long terme et d'éviter les mauvaises surprises.

### MODIFICATIONS AU BUDGET ADOPTÉ EN DÉCEMBRE 2015

À la demande de la majorité des membres du conseil municipal, le budget qui avait été unanimement adopté le 15 décembre 2016 a été modifié à l'occasion d'une séance extraordinaire tenue à cet effet le 16 janvier 2017. La manœuvre entraîne un retard dans l'émission des comptes de taxes, ce qui fait en sorte que le recours à la marge de crédit sera nécessaire pour payer le 1<sup>er</sup> versement de la quote-part à l'agglomération dû le 1<sup>er</sup> mars (12 600 000\$), et ce, pendant 20 jours. Coût estimé de l'opération en frais d'intérêts : plus de 34 000\$.

Par ailleurs, les revenus prévus au budget adopté le 15 décembre ont été amputés de 511 000\$ dans des postes budgétaires, où soit les contrats sont déjà donnés et les sommes déjà engagées (services professionnels pour mise aux

normes en lien avec la vérification menée par le MAMOT), soit les dépenses devront de toute façon être effectuées (services juridiques, notamment dans le cadre de la poursuite contre l'agglomération où le procureur continue d'agir pour la Ville). Plus d'un demi-million de dollars sera donc dépensé en 2017 sans que nous ayons les revenus de taxes associés. De plus, ce trou dans les revenus de 2017 étant par définition récurrent, cela mine le cadre financier à moyen terme mis en place depuis 2015 pour éviter les soubresauts de taxation et les mauvaises surprises. Conclusion : selon toute probabilité, de façon à poursuivre les efforts de redressement de la situation financière de notre Ville, la diminution de hausse dont vous bénéficiez en 2017 devra entièrement être récupérée en 2018 de façon à maintenir le cadre financier projeté à moyen terme.

C'est vous qui payez; il importe que vous ayez l'heure juste. Soyez assurés que vous continuerez de l'avoir.

Sylvain Juneau, maire  
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

